

ECHOS

JUDICIAIRES

GIRONDINS

VENDREDI 22 OCTOBRE 2021 - 1,80 €

N° 6864-6865

SAINT-MÉDARD- EN-JALLES

L'odyssée de l'espace

CHRONIQUE DU BARREAU DE BORDEAUX

Écocide, crime,
délit ou délire ?

CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE

Ouvrir une succession.
Quels documents préparer ?



CLAUDINE PÉRY AU CHEVET DES ENTREPRENEURS

SOMMAIRE



GIRONDE ACTU

4 FOCUS

Claudine Péry au chevet des entrepreneurs

10 ACTU GIRONDE / DORDOGNE

Financer l'innovation : comment ça marche ?

14 ACTU GIRONDE / DORDOGNE

Caviar de Neuvic : tout bio

16 ACTU GIRONDE

Saint-Médard-en-Jalles, l'odyssée de l'espace

19 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

26 TRIBUNE

Réforme du Code de commerce

34 CHRONIQUE DU BARREAU DE BORDEAUX

Écocide, crime, délit ou délire ?

38 CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE

Ouvrir une succession.

Quels documents préparer ?

RÉGION ACTU

41 ECHOS EN RÉGION

42 LOT-ET-GARONNE

Clinique Esquirol, seconde salle du cardiopôle

44 DORDOGNE

Pôle Aliénor, le chantier est « tout vert »

TENDANCES BUSINESS

46 TRIBUNE

De conjectures en conjoncture



50 ACTUALITÉ

« France 2030 » : 30 milliards d'investissements

52 ENTREPRENEURIAT

Le temps des territoires

54 EMPLOI

Encadrer l'ubérisation du travail

56 ENTREPRISES

Améliorer les délais de paiement

58 TRANSPORTS

Entre espoir et inquiétudes

60 INTERVIEW

L'événementiel à la croisée des chemins

CULTURE & SPECTACLES

62 CINÉMA

Illusions perdues

66 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL

APPELS D'OFFRES

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

VIE DES SOCIÉTÉS

MANDATAIRES JUDICIAIRES

IMMOBILIER



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlle **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ** & Jennifer **WUNSCH** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • Secretariat : Khedidja **OUIS** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223 1 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 1,80 € • Abonnement 1 an : 65 € au 05 57 14 07 55



CLAUDINE PÉRY AU CHEVET DES ENTREPRENEURS

Elle-même ancienne chef d'entreprise confrontée à la liquidation, Claudine Péry est présidente d'*Entraide & Entrepreneurs* qui vient en aide aux entrepreneurs en difficultés. Rencontre avec une battante au parcours sans répit qui célèbre bientôt les 5 ans de son association unique à Bordeaux.

Par Nathalie VALLEZ

« **O**n n'apprend pas à être entrepreneur, il n'y a pas de formation pour cela. » Le parcours d'un entrepreneur est semé d'obstacles inattendus. Claudine Péry est bien placée pour le savoir. Elle-même a lancé une entreprise innovante dans les années 80 qu'elle a dû liquider quelques décennies plus tard. Terrassée ? Sur le moment. Mais pas à terre car cette Bordelaise dynamique a du ressort et a su rebondir pour faire profiter ses pairs de son expérience. En 1984, Claudine Péry, qui a déjà une expérience de salariée dans un groupe du bâtiment, lance ATEM, une entreprise en ingénierie du bâtiment spécialisée sur la fabrication de façades légères. « Je n'étais pas une technicienne mais j'ai lancé un concept novateur », remarque-t-elle, issue elle-même d'une lignée de femmes chefs d'entreprise, « je n'ai jamais vu une femme tricoter chez moi. Ça laisse des traces. » Elle pratique un management participatif, comme sa mère auparavant, accordant une attention particulière au personnel. Une belle réussite aussi bien technique que financière, mais un drame personnel va avoir raison de cet équilibre. « Quand on est chef d'entre-

prise, on pense à tout sauf à ça », regrette-t-elle. En redressement judiciaire, Claudine Péry jette l'éponge et arrête son activité : « J'avais 63 ans, je me trouvais trop vieille pour un nouveau projet. J'avais tort. »

REBONDS

La carrière de Claudine Péry prend alors un nouveau tournant en s'engageant dans le milieu associatif. Parmi plusieurs expériences, elle collabore notamment à l'élaboration de 60 000 rebonds avec Philippe Rambaud, qui soutient techniquement et moralement des chefs d'entreprises après une liquidation judiciaire. De 2012 à 2015, elle s'investit dans l'association, maintenant nationale, qui accompagne le chef d'entreprises dans un rebond salarial ou entrepreneurial. Et c'est là qu'elle fait le constat d'un grand manque : la solitude, à la fois morale et de moyens, du chef d'entreprise face aux difficultés. « Ces chefs d'entreprises, TPE/PME, qui n'ont pas les moyens de se payer un conseil, tombent en précarité financière et morale », soutient-elle, « ils n'ont plus la capacité de gérer leur entreprise. La chute est inévitable. » En 2016, elle crée ainsi *Entraide & Entrepreneurs*. Sa mission est



ooo



40%

d'intervenir avant les grosses difficultés pour les aider à passer un cap difficile. « Il faut accepter l'échec comme un accident de vie », et comporte deux critères importants : un accompagnement long et pluridisciplinaire. « Le chef d'entreprise vient toujours pour une raison financière », explique Claudine Péry, « mais elle n'est que le résultat d'une ou plusieurs difficultés inhérentes à son exploitation. » Parmi elles, l'accompagnement moral est indispensable. « Ils disent tous qu'ils vont très bien. C'est souvent difficile de leur faire entendre qu'ils ont besoin d'un accompagnement moral, mais c'est un pack, ils n'ont pas le choix. Je suis très ferme là-dessus. »

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'association est composée de 3 collègues comportant 80 membres bénévoles en activité (à l'exception de la présidente et de la vice-présidente). « Ils donnent tous de leur temps », se réjouit Claudine Péry. L'équipe est toujours composée de deux parrains experts de l'entreprise issus des services marketing, RH, finan-

cier, comptable, commercial... d'un juriste : avocat (spécialisé en droit social, fiscal, des affaires...). 80 % des mandataires et administrateurs judiciaires, mais aussi notaires, huissiers, consultants mandataires... Et d'un soutien moral : psychothérapeutes, psychologues, psychanalystes ou coaches... Les chefs d'entreprises ciblés sont ceux à la tête de TPE ou PME de moins de 25 salariés qui n'ont pas les moyens de se payer un conseil : « on ne prend que des personnes en précarité financière ou en précarité annoncée pour ne pas concurrencer les consultants », prévient Claudine Péry. Le panel est très large et va des restaurateurs, gérants de petits supermarchés, à des petits industriels, entrepreneurs du bâtiment, en passant par des pharmaciens, dentistes et autres professions libérales.

UN ACCOMPAGNEMENT DE 3 À 24 MOIS

La prise de contact se fait généralement par le biais du site Internet, des partenaires financiers (collectivités territoriales) ou par le bouche à oreille. Cela commence par un entretien d'une heure avec la

« Les chefs d'entreprises qui tombent en précarité financière et morale n'ont plus la capacité de gérer leur entreprise. La chute est inévitable »

« Il n'y a
de richesse que
dans la relation
humaine.
C'est ça qui me
passionne »

Claudine Péry



© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

présidente qui écoute ce qui domine. En fonction de cela, un comité d'agrément est établi avec un petit dossier à constituer, qui est examiné par les membres des 3 collègues : « On définit le contexte, les besoins, et un plan d'action avec le chef d'entreprise en fonction de ce que l'équipe lui recommande. Cette convention doit être acceptée par le chef d'entreprise », prévient Claudine Péry. L'accompagnement commence par deux étapes essentielles : une rencontre avec le psy ou coach pour briefier l'équipe sur la manière de communiquer (diagnostic) et une réunion de lancement avec le chef d'entreprise et l'établissement d'un planning précis. L'accompagnement dure de 3 à 24 mois, qui correspond généralement à la durée des procédures judiciaires : « Nous l'accompagnons chez ses partenaires (avocat, expert-comptable...) comme aux audiences du Tribunal de commerce. Parfois il faut aider à la communication », souligne la présidente d'*Entraide & Entrepreneurs*. Le diagnostic va également permettre de pointer des dysfonctionnements : problèmes entre actionnaires, prix établis de manière non formelle, difficultés de management, problèmes de personnel, ateliers mal agencés, etc. « Lorsque je rentre dans un atelier de production, je vois tout de suite si ça marche ou pas », soutient Claudine Péry, et de continuer « c'est la somme de toutes petites choses qui gangrènent l'entreprise. Certains confondent comptabilité et gestion. Il faut le temps de diagnostiquer puis d'expérimenter de nouveaux process. »

DE NOUVELLES ANTENNES LOCALES

Entraide & Entrepreneurs accompagne environ 30 chefs d'entreprises par an, soit 150 depuis sa création. Elle a joué un rôle prépondérant pendant

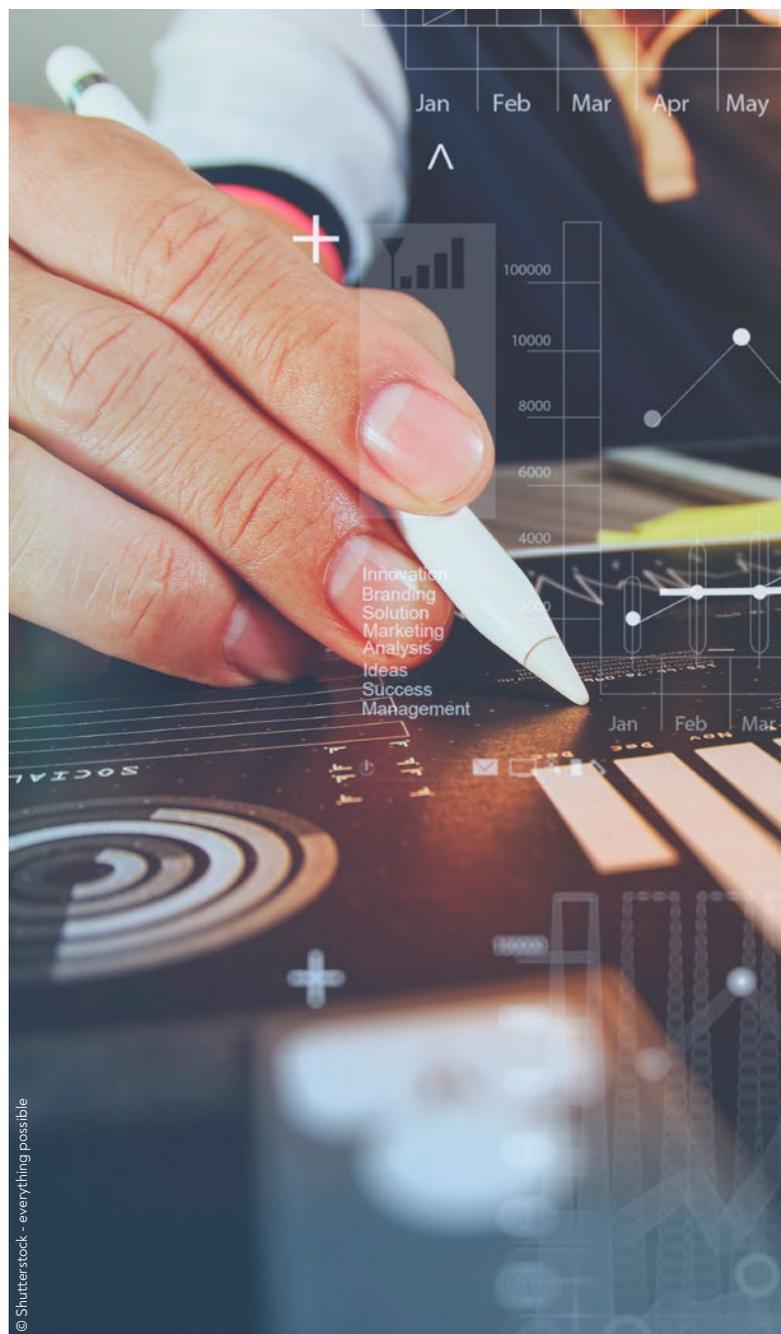
« L'équipe composée de **2 parrains experts de l'entreprise, d'un juriste et d'un soutien moral** »

le confinement avec des accompagnements de chefs d'entreprises en détresse sur la demande de la Région Nouvelle-Aquitaine. Soit 200 accompagnements d'une semaine environ, avec une cellule spéciale et un process simplifié. « Grâce à cette crise, on s'est rendu compte qu'on pouvait faire des choses en visio », remarque Claudine Péry, « sur un territoire élargi. » Une autre antenne est désormais accessible à Limoges, et l'association est en pourparlers pour Bayonne. Pour autant, la multiplication des antennes ne fait pas partie de la stratégie de sa présidente

qui préfère « la qualité à la quantité ». « J'y réfléchis, mais on a créé quelque chose de tellement unique à Bordeaux. Il faut quelqu'un de charismatique, mais aussi une puissance supplémentaire sur la disponibilité de ressources à la fois internes mais aussi externes, » expose-t-elle, faisant référence aux bénévoles non-adhérents. Car une association de cette envergure se manage également.

LE CERCLE DES ENTREPRENEURS

« On essaie de fédérer les équipes », souligne Claudine Péry. Comment ? En créant les cercles des entrepre-



ENTRAIDE ET ENTREPRENEURS À LA RÉGION

L'association fête ses 5 ans lundi prochain à l'Hôtel de Région Nouvelle-Aquitaine. À cette occasion, une table ronde, en présence de Claudine Péry et du président Alain Rousset, débattrà autour de « La prévention de la santé morale et physique du chef d'entreprise : Fini le tabou, parlons-en ! »

neurs soutenus par la Fondation Garance. Ces réunions rassemblent des chefs d'entreprises autour de sujets tabous « ceux que l'on n'aborde ni avec son conjoint, ni avec son comptable ou son banquier, un peu comme les alcooliques anonymes ! ». Des thèmes tels que « Comprendre et apprivoiser ses émotions » sont débattus par les participants, créant ainsi un lien, une communauté. « Il n'y a de vraie richesse que dans la relation humaine. C'est ça qui me passionne », martèle Claudine Péry qui encourage également la recherche dans ce domaine. L'association travaille également avec des chercheurs de l'IAE tels que Vincent Maymo et Julien Cusin qui ont publié une étude « Stigmatisation de l'entrepreneur post-faillite et décision de financement du banquier ». Le dernier projet en cours s'intéresse justement à la posture du chef d'entreprise face à son banquier : « Banque et Entrepreneurs en rebond – BEER ». L'association a aussi répondu à un appel à projet de la Fondation Garance sur la santé à la fois physique et morale du chef d'entreprise en difficulté. Une avancée majeure pour la présidente très attentive à ces critères. La restitution de cette étude aura lieu le 25 octobre prochain à la Région (voir encadré).

Entraide & Entrepreneurs

accompagne environ 30 chefs d'entreprises par an

LE SAVOIR ET LE CONNAÎTRE

« On n'apprend pas à être chef d'entreprise, » reprend Claudine Péry, « ce n'est pas parce qu'on a été manager ou DG qu'on sait. C'est un apprentissage. Il y a une myriade de choses qu'il faut non seulement savoir, mais aussi connaître. » En effet, nombre d'entre eux se reposent sur leur expert-comptable, et un bilan daté de plusieurs mois mais ne savent pas enregistrer une facture en comptabilité ou encore vérifier une facture de l'URSSAF. « Une des missions essentielles du chef d'entreprise est le contrôle : s'assurer que les choses ont bien été faites. » Un message délivré aux chefs d'entreprise qui semble entendu puisque 65 % des entreprises qui sont passées par *Entraide & Entrepreneurs* se redressent, 20 % passent en procédure judiciaire (ce qui ne signifie pas pour autant en liquidation) et 5 % en liquidation. Les entreprises restantes finissent en arrêt, cession, vente, suivi d'un rebond bien souvent salarial.